

■ **Ascaura SA**, à L a u s a n n e, commerce, courtage et transformation de toute marchandise (FOSC du 04.07.2002, p. 21). La société est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 89 ORC.

Journal no 972 du 02.02.2004
(02108312 / CH-550.0.105.181-0)